

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 41

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184392>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rassurons bientôt : c'est une dame qui crie un morceau d'opéra en s'accompagnant sur le piano, parlant par respect.

Nous pénétrons dans l'hospice, je veux dire dans l'hôtel, sans trop examiner les personnes qui sont sur la terrasse, nous nous adressons au bureau et nous demandons si on peut nous loger. On nous répond brièvement : oui. Il est à remarquer que, dans le vocabulaire des grands hôtels, le mot *monsieur* ne désigne jamais un piéton.

Un infirmier nous conduit au dernier étage, transmet ses instructions à une infirmière, laquelle nous introduisit dans deux chambres, dont une à côté d'un smelling-closet, qui distille de l'ammoniaque à narine que veux-tu.

Je me rappelle alors que des dames de notre connaissance avec leurs enfants, tout une smala, doivent être en ce moment en séjour à Machin. Je demande à la fille si Madame *** est logée à l'hôtel.

— Oui, me répond-elle, mais elle est très malheureuse.

— Bah !

— Oui, elle est tombée dans un précipice et s'est fait beaucoup de mal.

— Que m'apprenez-vous ? et quand cela ?

— Voilà quinze jours ?

— Ah ! ça, j'ai vu son mari ce matin et il n'en sait rien.

Bref, il y a confusion de personne, mais le malheur est réel. Je fais la réflexion atroce que si cet accident est bien triste pour la victime, il a dû être une vraie distraction pour les malades des cent quarante-neuf autres chambres. Oh ! le cœur humain !

Après quelques ablutions et un brin de toilette, nous descendons. Je m'adresse au bureau, où je demande après Mesdames *** et ***. Le maître de la chose, qui a fait plus attention à mes souliers qu'à ma question, me répond poliment : « Nous n'avons pas ça. » Heureusement qu'un infirmier, dont l'ouïe et la mémoire excèdent le dédain, se rappelle qu'ils ont ça et que c'est logé à tel et tel numéro. On me dit alors que je pourrai les voir à souper. Soit, puisque c'est la règle de l'hospice.

(A suivre.)

Dans ce moment où le chasseur parcourt monts et vaux à la poursuite du quadrupède le plus doux, le plus innocent du monde, nous nous demandons si les réflexions suivantes de M. de Cherville, ne toucheront pas le cœur des plus intrépides disciples de Nemrod :

Le lièvre est l'éternel proscrit; pour lui, le danger est partout: dans le champ qu'il hante, dans le buisson qu'il traverse, dans le bois où il s'abrite. Il y a un péril de mort dans tous les actes de son existence: qu'il soit éveillé ou qu'il se repose, qu'il bâille dans son gîte ou qu'il se promène en quête de pousses tendres ou d'amours nouvelles, elle est là qui le guette, qui le menace, sous la forme d'une serre, d'une griffe, d'un piège, d'un fil de laiton, d'un fusil ou d'un chien. Et, contre tant d'adversaires si bien armés, il n'a reçu d'autre sauvegarde, le pauvre animal, que son agilité souvent impuissante. A tant d'imaginactions en tra-

vail, à tant de forces déployées, il n'a d'autres défenses à opposer que les instincts que sa misérable condition a développés. La terre, si clémence envers une espèce voisine de la sienne, se refuse à lui ouvrir un asile dans son sein. Il végète mélancoliquement à sa surface, sans autre ressource que de confondre son corps avec le sol, en proie à l'effroyable maladie de la peur. Son sommeil, — si l'immobilité est un sommeil, — n'est qu'une phase de cette longue agonie ; il le prend à l'heure où, pour les êtres doux et inoffensifs comme lui, commence la vie, où l'insecte, où l'oiseau célébrent le bonheur d'avoir revu le soleil et de s'enivrer une fois encore de sa pénétrante chaleur, de ses réjouissantes clartés. Il semble que la nature ait tenu à lui signifier l'arrêt qui le condamnait à une horrible perpétuité de vigilance ; elle lui a refusé cette opacité des paupières qui assure le repos des autres animaux; il dort les yeux à peine clos, l'oreille au vent, conservant dans cet engourdissement régénérateur une sorte de sentiment pour l'angoisse, inquiet au bruit d'une feuille que le vent balaye, mais n'osant tressaillir, contraint à dominer ses terreurs les plus poignantes, véritable personification de l'épouvante. Rêvant, s'il rêve, d'embûches, de traquenards, de coups de fusil, de chiens lui soufflant au poil, et se demandant probablement, le pauvre paria, quel crime il a commis, pour avoir été déshérité de la quiétude, sans laquelle il n'est pas de joie sur la terre.

On na fenna que compreind s'n'homme.

Dou lulus que ion avai nom Timoté et l'autro Diustin trinquottavon 'na né pè lo cabaret et ma fai l'ein avioit ti dou onna bouna tserdze, que quelqu'hivon rudo ; mā tot parai poivon onco derè papet. Quand l'est que l'ein uron prao, faille vouaïti dè sè ramassâ et dè s'allâ reduirè ; mā quand furon frou dão ban, lè guibaulès pliyivon dézo la carcasse, que cein lè fasai brelantsi et que faillai lo mouret po allâ frou. Pas petout que devant, la sâi lâo re-vegne et Timoté dese à Diustin :

— Vins avoué mè, bâirè 'na gotta dè riquiqui, y'ein é justameint eintanâ onna botolhie hiai, et po dão bon, l'est dão bon.

— Oh ! ma fai na, que lâi vu pas allâ, ta fenna est trâo crouïe, kâ on dit que le tè taupè.

— Ma fenna ! Eh non de non !... n'est pas veré; clliâo que lo diont sont dâi dzanliâo ; ma fenna est 'na brâva dzein. Et pi ! voudré bin vairè ! Su quie ! n'est pas mè que porto lè cotiyons. Et pi que le cresenâi vâi !... Vins adé, tè dio ; le vâo pas pipâ lo mot.

— Du que l'est dinsè, allein !

Ye vont ein trabetseint et po eintrâ tsi Timoté, faillessâi montâ dâi z'égras. Timoté va lo premi et Diustin après, que l'aviont prao dè mau à sè rateni à la baragne et l'arrevon ào coutset. Quand l'est que Timoté àovresse la porta dè l'hotô, sa fenna qu'infelâvè dâi favioulès découte son croset, sè lâivè et coumeincè à tè lâi ein débliottâ, mâ dâi tot tè fortés, que Diustin sè peinsâ : çosse cheint pas tant bon ; et redécheint lè z'égras. Ora ne sè pas se Timoté vollie quequelh' oquiè à sa fenna, mâ tantiâ que la Rosine lâi administrâ 'na tôla motchâ que lo pourr' homme ve tot épeluâ et que rebedoulâ avau lè z'égras iò Diustin étai dza, que tegnâi lo pécliet dè la porta po traci frou.

— Te vâi, que fe à Timoté, lâi fâ bio per tsi